

et de quelque expérience n'écrirait pas deux longues colonnes de latin entortillé sans ordre et sans suite dans les pensées, sans netteté dans l'expression, pour dire tout ce qui n'importe nullement au sujet et taire tout ce qu'il est à propos de dire soit dans un sens soit dans l'autre. C'est là le fait d'un secrétaire quelconque qui écrit à tant la ligne les correspondances en nuyseuses et importunes dont les prélats romains se débarrassent comme ils peuvent.

L'illustre prélat a-t-il signé cette lettre ? A-t-il même, ce qui est peu probable, daigné la relire ? Peu importe : cela n'en change ni la valeur ni la portée.

De la brochure de M. David la lettre du prélat n'approuve que sa profession de foi à la divinité de Jésus-Christ, à la divine mission de l'Eglise. Personne jusqu'ici n'y a vu des erreurs,—On avoue ensuite que les prêtres et les évêques *individuellement* (seorsim) ne sont pas infailibles—et qu'ils ne sont d'aucune façon impeccables.—Voilà pour les quatre premiers paragraphes.

Suivent trois autres paragraphes pour dire ces banalités que personne n'a contestées ni avant ni après M. David—et qui seraient incontestables quand Mgr Lazzareschi ou son secrétaire ne les donneraient pas à deviner dans un latin aussi clair que les intentions d'un diplomate, savoir : que les hérésies et les schismes à commencer par la prétendue réforme ont souvent été le fait des mauvais pasteurs ; que le clergé d'une nation peut exercer sur elle une merveilleuse et puissante influence ; que parfois plusieurs membres du clergé peuvent mal à propos confondre le profane et le sacré et en appeler hors de saison à leur pouvoir spirituel.

“ Tout ceci, bien entendu, sans prétendre désigner personne ni faire allusion à qui que ce soit en particulier. *Haec in genere dicta sint quin unum vel alium di gito monstremus ac memoremus.*”

Immédiatement après, sans suite et sans à propos :

“ Vous prétendez qu'au Canada les libéraux catholiques avec la plus grande partie du peuple servent mieux les intérêts du pays que les conservateurs.”—C'est tout sur le sujet : on dit que c'est la prétention de M. David, mais on ne dit pas que cette prétention est légitime ou qu'elle

a l'apparence d'un fondement. *Tu contendis.*

Puis sans y mettre d'autre suite.

“ Il y a les célèbres paroles (*nobilissima verba*) que M. Laurier a répondu à l'ultimatum du P. Lacombe dans l'assemblée générale (generali conventu) où cet homme illustre, conscient de sa dignité, proteste qu'en exerçant ses fonctions (in suo munere) il défendra les droits, et la cause selon que l'exigeront la vérité, la justice et l'utilité, sans obéir à la pression soit des protestants, soit des catholiques.”

C'est encore tout sur cet autre sujet. Notons que l'écrivain ou n'a pas lu le discours de M. Laurier, ou ne l'a pas compris—et qu'en tout cas il n'en donne aucune appréciation ni dans un sens ni dans l'autre.

Le paragraphe suivant, qui déplore les dissensions entre citoyens, la désobéissance, et les rébellions toujours funestes à la société, n'a pas été écrit pour approuver le panégyriste des révolutionnaires de 1837 ou le mouvement Riel.

Suit une vérité de La Palisse qu'on trouve facilement ailleurs que sous la plume d'un grand théologien. Dans les pays libres, il est permis à tous les hommes de cœur de faire tout ce qu'ils peuvent pour le bien de la religion et de la société—et le clergé, surtout les Evêques, doivent s'y prêter plus que personne. Nous le savions à peu près, avant qu'il ait plu à Mgr Lazzareschi de l'apprendre au monde par M. David.

Les deux paragraphes suivants montrent que M. David a tendu au Prélat un piège qu'il a su éviter.

“ Vous vous plaignez que le clergé se montre hostile, qu'en chaire, il vous combat, qu'il engage les consciences (ou les trouble *implicet*) qu'il menace des peines ecclésiastiques les partisans des libéraux catholiques.

“ *Il ne nous appartient pas de juger ceux que l'Esprit-Saint a préposés au gouvernement de l'Eglise, et qui devront rendre compte des âmes dont Dieu leur a confié la garde.*”

Est-il possible de dire plus clairement à M. David : Tout Evêque et Prélat que je suis, je ne me permettrai pas de juger ceux que le Saint-Esprit a chargés de vous gouverner. Comment vous, simple laïque, osez-vous vous faire le juge de vos juges et de vos maîtres ?